

Ecrit par le 9 février 2026

Compagnie des experts de justice de la Cour d'appel de Nîmes : la profession se dématérialise



Une centaine d'experts judiciaires se sont réunis le 2 juin au Mas Merlet à Nîmes, en présence des magistrats et du président de la compagnie, [Claude Ferraris](#). Cette date marquait une étape importante dans la vie judiciaire, car la Compagnie fêtait ses 70 ans le 4 juin. La première partie de la journée a été consacrée à une formation sur la dématérialisation de l'expertise, et l'après-midi a été réservé à l'Assemblée générale.

Le monde judiciaire (avocats, experts judiciaires, cour d'appel...) s'est retrouvé le 2 juin au Mas Merlet à Nîmes à l'initiative de [la Compagnie des experts de justice près de la Cour d'appel de Nîmes](#). Ils étaient venus s'informer sur les échanges de documents par voie sécurisée. Il faut savoir que tous les experts ne

Ecrit par le 9 février 2026

sont pas équipés.

Comment adhère-t-on ?

Il faut déposer un dossier auprès du procureur avant le 1er mars. En novembre, un collège de magistrats se réunit et statue. La prestation de serment a lieu en janvier et en mars, les nouveaux suivent une formation sur deux jours, assurée par des magistrats.

Tout au cours de l'année, ils assistent à huit à dix formations sur des thèmes généralistes communs aux secteurs de l'immobilier, du bâtiment, de la médecine, de l'assurance, des traducteurs... Les spécialités les plus représentées sont le bâtiment et la médecine. Parfois, les formations sont ouvertes aux étudiants de l'Université de Nîmes.

Au-début de la création de la compagnie, constituée en loi des associations 1901, ils étaient à peine une trentaine, 15 ans après 119 et aujourd'hui 257 avec une moyenne d'âge de 45-50 ans. Preuve que la Compagnie a su intéresser ses membres et s'adapter à l'évolution de la profession.

M.C.Dejax pour Le Réveil du midi